



L • S • T

**LST asbl**  
**mouvement Luttes Solidarités Travail**

rue Pépin, 27 • B - 5000 Namur  
tél : 081-22.15.12 • fax : 081-22.63.59  
namur@mouvement-LST.org  
www.mouvement-LST.org  
IBAN BE12 0011 2378 3392  
RPM 0423.206.743

*Mouvement LST - mouvement de rassemblement des plus pauvres pour lutter avec d'autres contre la misère et ce qui la produit*

## **Intervention pour la rencontre avec la ministre Glatiny Andrée Defaux, militante au mouvement LST**

Je m'appelle Andrée Defaux, je suis maman, grand-mère et arrière-grand-mère. Dans ma famille, il y a eu des placements pour cause de pauvreté.

Je suis militante dans le mouvement LST depuis les années 80 et j'étais présente dès le début de l'agora. Nous voulons vous faire part de toute l'importance de ce groupe pour les familles les plus pauvres dont les enfants sont placés par les services d'aide à la Jeunesse.

L'agora est née à la suite du rapport général sur la grande pauvreté écrit en 94. Dans ce rapport, nous dénonçons le placement pour cause de pauvreté. Si un enfant vit dans la pauvreté, c'est toute la famille qui vit dans la pauvreté. Quand une famille vit dans un logement insalubre, trop souvent, les services placent les enfants au lieu de se poser la question d'un autre logement plus adéquat pour toute la famille !

Les services d'aide à la jeunesse et les associations dans lesquelles nous nous rassemblons, nous ne percevons pas les choses de la même façon. Nous avons appris, en venant avec notre vécu, à nous écouter, à nous comprendre, à nous respecter. Nous venons de mondes tellement différents.

Garder la famille unie est un combat. Nous voulons élever nos enfants. Nous en sommes capables. Même si parfois nous avons besoin d'un soutien.

Nous sommes les seuls à pouvoir parler de notre point de vue. Si d'autres s'en chargent, nous sommes à nouveau dépossédés.

Aujourd'hui encore, on ne soutient pas suffisamment les familles à rester unies. Mais des choses changent grâce à ce dialogue que nous avons à l'agora. Les travailleurs sociaux rencontrent les familles et voient si on peut améliorer la situation (par ex : placer un chauffage, avoir un logement plus grand, permettre à un parent d'accompagner son enfant ...).

À partir du dialogue, des travailleurs de l'aide à la jeunesse, ont changé leur manière de travailler en tenant compte de ce que nous vivons.

Ce qui a aussi permis ce changement, c'est le décret de l'aide à la jeunesse de 1991, il insiste sur le droit de vivre en famille. C'est important que la loi garantisse que les familles restent les premiers acteurs, une place est donnée aux parents et aux familles. Ça reste un combat pour beaucoup d'entre nous, mais des choses sont possibles, le décret le permet.

En 2012, on a présenté « vos écrits nous regardent », un travail de plusieurs années de l'agora et de nombreuses familles se rassemblant dans les associations. Un colloque a rassemblé plus de 500 travailleurs. Les écrits sont importants pour nous, nous voulons une trace de nos luttes pour garder la famille unie, que notre parole a son importance, que nos jeunes sachent que nous nous sommes battus pour eux.



C'est aussi important que nous ayons ces écrits avant chaque rencontre avec le juge. Cela se passe depuis plusieurs années à Tournai, un petit pas pour un changement concret.

En 2014, le cabinet voulait travailler sur la loi d'abandon : Un enfant peut être adopté s'il n'a plus vu ses parents pendant 6 mois. L'agora a proposé à la ministre de réfléchir sur « Comment les services de l'aide à la jeunesse garantissent-ils les liens entre les familles et les enfants placés en institution et en famille d'accueil ? »

Le groupe agora, et le dialogue, ont permis des changements pour des familles et les enfants, mais aussi des changements dans la société : d'une part, dans le nouveau code, les familles peuvent avoir une place un peu plus importante. D'autre part, nous pouvons être partenaires lorsque vous nous demandez notre avis

Quand on n'a pas les mots, on a des poings : la violence vient de la pression que met la société sur les plus pauvres et d'un modèle d'une société inégalitaire. Pourtant des chemins sont possibles, en considérant tout d'abord les premiers concernés comme des acteurs à part entière.

Namur, le 16 mars 2021

